



## FACTEURS EXPLICATIFS DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU REVENU DES MÉNAGES DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU

[Etapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 12-10-2025 / Date de retour d'instruction : 15-10-2025 / Date de publication : 12-12-2025

Eurasme KAKULE MILANDO

Institut Supérieur de Commerce de Goma (ISC/GOMA)

✉ [eurasme.milando@gmail.com](mailto:eurasme.milando@gmail.com)

**Résumé :** Cette étude examine les facteurs qui influencent la contribution des femmes au revenu des ménages dans la province du Nord-Kivu. Basée sur une enquête auprès de 1002 femmes sélectionnées par échantillonnage stratifié, elle utilise des régressions linéaires MCO et l'ANOVA pour analyser l'effet de variables sociodémographiques, éducatives et familiales. Cette étude était menée en ville de Goma, et dans deux centre péri-urbains dont la cité de Sake et en territoire de Nyiragongo. L'enquête s'est déroulée sur 20 jours, du 10 au 30 janvier 2019, entre 11h00 et 17h00, aux domiciles des participantes ou sur leurs lieux d'activité quotidienne. Les résultats indiquent que des facteurs individuels (âge, niveau d'instruction), familiaux (instruction du conjoint, présence d'enfants de moins de six ans) et contextuels (milieu de résidence, revenu des autres membres du ménage) influencent significativement la participation économique des femmes. Les femmes plus âgées, instruites et vivant dans les quartiers pauvres contribuent davantage, soulignant leur rôle central dans la survie économique des ménages.

**Mots clés :** *Revenu du ménage, Part alloué par la femme ; Capital humain.*

## FACTORS EXPLAINING WOMEN'S ECONOMIC CONTRIBUTION TO REVENU OF HOUSEHOLDS IN NORTH-KIVU PROVINCE

**Abstract:** This study examines the factors that influence women's contribution to household income in North Kivu Province. Based on a survey of 1,002 women selected through stratified sampling, it employs OLS linear regressions and ANOVA to analyse the effects of sociodemographic, educational, and family-related variables. The study was conducted in the city of Goma and in two peri-urban centres, namely the town of Sake and the Nyiragongo territory. Data collection took place over 20 days, from 10 to 30 January 2019, between 11:00 a.m. and 5:00 p.m., either at the participants' homes or at their daily workplaces. The findings indicate that individual factors (age, level of education), family factors (partner's education, presence of children under six), and contextual factors (place of residence, income from other household members) significantly influence women's economic participation. Older and educated women, as well as those living in low-income neighbourhoods, contribute more substantially, underscoring their central role in the economic survival of households.

**Keywords:** *Household Income, Women's Contribution, Human Capital*

## INTRODUCTION

La littérature économique et sociologique souligne le rôle central du ménage dans la reproduction sociale et la survie de ses membres (Ngoma-Binda, 1999 ; Musitu, 2006). La capacité d'un ménage à générer un revenu, conditionne la satisfaction de ses besoins (Musitu, 2006 ; Rahman, 2013). En Côte d'Ivoire, Koné Koko Siaka (2000, 2002) montre que, malgré des revenus mensuels souvent faibles, les femmes contribuent significativement à la réduction de la pauvreté au sein des ménages dominés par des hommes.

Dans tous les contextes, les femmes représentent un pilier essentiel de la construction du revenu des ménages. Au Canada, elles contribuent en moyenne à 22 % du revenu annuel, et jusqu'à 33 % pour celles qui travaillent (Grindstaff & Trovato, 1990). Au Bangladesh, leur contribution atteint 43,5 % (Roy et al., 2017), et Rahman (2013) rapporte 37 %. Au Ghana, elles participent aux dépenses dans près de 83 % des ménages (Warren, 2009), tandis qu'en Tanzanie, leur rôle est significatif dans la réduction de la pauvreté et les dépenses domestiques (Seebens, 2009).

En RDC, l'implication des femmes dans la construction du revenu des ménages est majeure (Malu Muswamba, 2006). L'effondrement de l'économie formelle depuis les années 1980 et les guerres de la fin des années 1990, ont fragilisé le tissu socioéconomique et la structure familiale, entraînant une baisse du niveau de vie (Bouchard, 1988). Dans ce contexte, le rôle des femmes comme pourvoyeuses de revenus s'est accru, devenant souvent la seule source de subsistance pour de nombreux ménages (Malu Muswamba, 2006 ; Ndaywel E Nziem, 2010), particulièrement dans les zones rurales autour de Goma, comme la chefferie de Bukumu et la cité de Sake.

La littérature souligne largement le rôle de la femme dans la formation du revenu des ménages, notamment en Afrique subsaharienne, où le travail féminin s'inscrit parmi les stratégies mobilisant les actifs pour assurer la survie des foyers (INS Niger & PNUD, 2012). Cette étude se propose d'analyser deux aspects : les facteurs explicatifs de la contribution des femmes au revenu de leur ménage et le lien entre leur niveau d'éducation et cette contribution. Cette recherche quantitative s'appuie sur un sondage auprès des femmes résidant à Goma, dans la cité de Sake et la chefferie de Bukumu. L'analyse mobilise la comparaison des moyennes et une régression linéaire multiple par Moindres Carrés Ordinaires, pas à pas. L'étude comprend quatre sections : revue de la littérature empirique sur les déterminants de la contribution des femmes au revenu des ménages, méthodologie, résultats et, enfin, conclusions avec implications et limites.



## 1. MODELE THEORIQUE ET DEVELOPPEMENT DES HYPOTHESES

### 1.1. Age de la femme et sa contribution au revenu du ménage

Plusieurs études examinent le lien entre l'âge des femmes et leur contribution au revenu du ménage. BGIA (2011) montre que l'écart entre les revenus des femmes et des hommes augmente avec l'âge moyen du couple, passant de faible (<35 ans) à élevé (>65 ans, 68 %). Selon Jaumotte (2003), la participation économique des femmes varie selon l'âge : elle atteint environ 60 % dans certains pays comme la Turquie, la Corée ou le Mexique, et dépasse 80 % dans les pays nordiques et certaines régions d'Europe orientale pour les femmes en âge actif (25-54 ans). Rahman et al. (2009) confirment que l'âge des femmes influence positivement le revenu du ménage.

Dans la même perspective, plusieurs études confirment que l'âge des femmes influence le revenu du ménage. Ahmed et al. (2011) soulignent son rôle comme déterminant du revenu familial mensuel, tandis que Faridi (2011) précise que, dans les zones rurales, l'âge est étroitement associé à la contribution des femmes au budget du ménage. Cependant, Rahman et al. (2009) et Roy et al. (2017) montrent qu'au-delà d'un certain âge (41-50 ans), la contribution diminue, notamment dans les zones agricoles où l'efficacité au travail décline avec l'âge. Sur cette base, la première hypothèse de cette étude est formulée : *H1 : L'âge de la femme influence positivement sa contribution au revenu du ménage.*

### 1.2. Age du conjoint et sa contribution au revenu du ménage

Les recherches sur l'influence de l'âge du conjoint sur la contribution des femmes au revenu du ménage restent limitées en francophonie. Meuldres et O'Dorchai (2011) soulignent qu'un âge plus avancé du conjoint favorise la variation du revenu via l'expérience professionnelle, point confirmé par Kuepie (2006), pour qui l'activité des conjoints augmente avec l'âge du chef de ménage. Dans le contexte congolais, marqué par un chômage élevé et une faible espérance de vie (PNUD, 2009), l'avancement en âge du conjoint incite souvent la femme à participer davantage au revenu du ménage, notamment par des activités génératrices de revenus (AGR), pour compenser l'insuffisance ou l'inactivité de l'homme. Ahmed et al. (2011) et Rahman et al. (2009) confirment que l'âge, qu'il s'agisse de la femme ou du conjoint, influence significativement le revenu familial, avec un effet décroissant au-delà d'un certain seuil. Ainsi, la deuxième hypothèse de cette étude est formulée : *H2 : L'âge du conjoint influence positivement la contribution de la femme au revenu du ménage.*

### 1.3. La position de la femme et sa contribution au revenu du ménage

La littérature sur le lien entre l'état matrimonial et la contribution des femmes au revenu du ménage reste limitée. Paterno et al. (2008) montrent que les femmes célibataires, divorcées, séparées ou veuves travaillent plus souvent que les femmes mariées. La position de la femme au sein du ménage, notamment lorsqu'elle est chef de ménage gynoparental, influence également sa contribution au revenu. Les ménages dirigés par des femmes présentent des situations économiques variées : certains sont plus vulnérables en raison de la dépendance à un seul revenu et de rémunérations plus faibles (Wayack & Moussa, 2014), tandis que d'autres, comme au Sénégal et au Nigeria, ne sont pas systématiquement les plus pauvres (Kebe & Charbit, 2007 ; Oginni et al., 2013). À Ouagadougou, les ménages gynoparentaux avec deux enfants mineurs présentent un risque accru de pauvreté par rapport à ceux à structure familiale plus élargie (WayackPambè, 2012). Sur cette base, la troisième hypothèse est formulée : *H3 : La position de la femme au sein de son ménage influence sa contribution au revenu total du ménage.*

#### **1.4. Activité de la femme et sa participation au revenu du ménage**

Plusieurs études soulignent l'impact de l'activité principale sur la contribution des femmes au revenu du ménage. Au Niger, l'agriculture domine dans 47 % des ménages, suivie du commerce et du transport, et le secteur informel emploie environ 85 % de la population urbaine (INS Niger & PNUD, 2012). Les femmes y sont majoritairement actives dans le petit commerce, tandis que les hommes se consacrent surtout à l'agriculture, ce qui limite parfois la contribution féminine au revenu total. Paterno et al. (2008) notent qu'un conjoint travaillant dans l'agriculture favorise l'implication de la femme dans la même activité, tandis que Robilliard (2011) montre que les taux de participation des femmes sont élevés dans les économies agricoles pauvres mais plus faibles dans les économies urbanisées à revenu intermédiaire. Ainsi, la quatrième hypothèse est formulée : *H4 : La profession de la femme influence significativement sa contribution au revenu total du ménage.*

#### **1.5. Niveau d'instruction de la femme et sa participation au revenu du ménage**

Le niveau d'instruction de la femme influence sa contribution au revenu du ménage. Roy (2006) montre que les ménages dont la femme possède au moins le baccalauréat dépensent davantage, et encore plus si elle est diplômée du supérieur. Atanasso (2003) souligne que les femmes peu instruites exposent leurs ménages à un risque accru de pauvreté en raison de revenus plus faibles. Ahmed et al. (2011) confirment qu'une éducation formelle accroît probablement le revenu familial. Grindstaff et Trovato (1990) constatent que les femmes instruites contribuent significativement au revenu



global du ménage, bien que souvent à moins de 50 % du total. Zhu (2002) ajoute que l'éducation favorise la participation aux activités non-agricoles rurales et urbaines, et augmente directement le revenu non-agricole du ménage. Sur cette base, la cinquième hypothèse est formulée : *H5 : Le niveau d'instruction de la femme influence positivement sa contribution au revenu du ménage.*

#### **1.6. Niveau d'instruction du conjoint et participation de la femme au revenu du ménage**

Le niveau d'instruction du conjoint influence également la contribution de la femme au revenu du ménage. Si un mari bien instruit accède à des emplois mieux rémunérés, la participation de la femme peut être reléguée au second plan. À l'inverse, un faible niveau d'instruction du mari, associé à des emplois mal rémunérés, pousse souvent la femme à contribuer davantage, notamment via le travail informel, pour soutenir le ménage (Paterno et al., 2008 ; Khan & Khan, 2009). Kuepie (2006) confirme que l'activité et la contribution de la femme augmentent lorsque son propre niveau d'instruction est plus élevé. Sur cette base, la sixième hypothèse est formulée : *H6 : Le niveau d'instruction du conjoint influence négativement la contribution de la femme au revenu du ménage.*

#### **1.7. Milieu de résidence et contribution de la femme au revenu du ménage**

Le lieu de résidence influence également la contribution des femmes au revenu du ménage. Au Nigéria, Oginni et al. (2013) montrent que la résidence a un impact significatif sur la participation des femmes au budget familial. Au Pakistan, Naqvi et Shahnaz (2002) trouvent également un lien significatif entre lieu de résidence et contribution au revenu du ménage. Au Niger, l'INS et le PNUD (2012) rapportent que 93 % des femmes urbaines participent aux dépenses du ménage, contre 72 % des femmes rurales. Sur cette base, la septième hypothèse est formulée : *H7 : Le milieu de résidence influence significativement la contribution de la femme au revenu du ménage.*

#### **1.8. Taille du ménage et contribution de la femme au revenu du ménage**

La taille du ménage influence la contribution des femmes au revenu familial. Khan et al. (2005) et Naqvi et Shahnaz (2002) montrent que plus le ménage est grand, plus la participation des femmes aux activités économiques est importante. Dans les ménages féminins de petite taille, la vulnérabilité est accrue, tandis que dans les ménages masculins plus larges, d'autres membres peuvent suppléer le chef de ménage (Kebe & Yves, 2007 ; Rahman et al., 2009). Schneider et al. (2010) et Bloom et al. (2007) soulignent l'effet du nombre d'actifs et de la

fécondité sur la participation féminine, la théorie du dividende démographique suggérant qu'une fécondité réduite favorise l'emploi féminin. Parallèlement, Ahmed et al. (2011) et Khan & Khan (2009) montrent que dans les ménages pauvres de grande taille, les besoins accrus entraînent une contribution significative des femmes au revenu total. Sur cette base, la huitième hypothèse est formulée : *H8 : La taille du ménage influence positivement la contribution de la femme au revenu du ménage.*

### **1.9. La part du revenu du conjoint et des autres membres du ménage**

Le revenu du ménage dépend de diverses sources, principalement les salaires des membres. La participation des femmes au revenu est souvent liée à l'apport limité du chef de ménage et à la faiblesse des revenus totaux (INS Niger & PNUD, 2012). Dans les classes aisées et moyennes africaines, la contribution féminine ne pose généralement pas de problème, alors que dans la majorité des ménages, des normes sociales limitent le travail féminin (Khouri-Dagher, 1985). En cas d'incapacité du conjoint, la femme doit souvent exercer des activités génératrices de revenus pour subvenir aux besoins du ménage. Jilpt (2004) rapporte une contribution moyenne des épouses d'environ 10 % lorsque la majorité des mères restent au foyer. Sur cette base, la neuvième hypothèse est formulée : *H9 : L'importance du revenu du conjoint influence négativement la contribution de la femme au revenu du ménage.*

## **2. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

### **1. 2.1. Echantillonnage, pré-enquête et enquête proprement dite**

La collecte des données s'est déroulée en trois étapes : enquête qualitative, pré-enquête et enquête quantitative. L'enquête qualitative a concerné 50 femmes dont 30 résidents dans la ville de Goma, 10 dans le territoire de Nyiragongo et 10 dans la commune rurale de Sake, afin d'identifier les facteurs déterminants de la contribution des femmes au revenu de leurs ménages. La pré-enquête, menée auprès de 50 femmes dans les trois milieux cible, a permis de calculer une moyenne de 43,59 % avec un écart-type de 35,20 %, soit une variance de 0,65207315. Cette information a servi au calcul de la taille d'échantillon définitive pour l'enquête en usant la formule suivante :  $n=(Z^2_{\alpha/2}.V)/E^2$  (Bugandwa, 2012 ; Giannelloni et Vernet, 2015). L'échantillon théorique total a été fixé à 1 002 femmes. Le questionnaire a été administré selon un tirage stratifié proportionnel, au premier degré (ville de Goma, Nyiragongo et Sake) et au second degré (les 18 Quartiers de la ville de Goma et groupements). La répartition de



L'échantillon est la suivante : 809 femmes à Goma, 150 à Nyiragongo et 43 à Sake, reflétant la population relative des milieux et la popularité des quartiers et groupements. Les participantes devaient être conjointes (en couple), chef de ménage monoparental ou principale pourvoyeuse de revenu du ménage. L'enquête a été conduite dans tous les quartiers de la ville de Goma, tous les groupements du territoire de Nyiragongo et tous les quartiers de la cité de Sake.

L'enquête s'est déroulée sur 20 jours, du 10 au 30 janvier 2019, entre 11h00 et 17h00, aux domiciles des participantes ou sur leurs lieux d'activité quotidienne. Dix enquêteurs formés au préalable ont administré les questionnaires, en veillant à éviter les biais et erreurs. Pour les enquêtées illettrées, les questionnaires ont été remplis par les enquêteurs ; les autres participantes ont été assistées afin de compléter elles-mêmes le questionnaire, sans influence sur leurs réponses.

## **2. 2.2. Techniques de traitement des données**

Le traitement des données a été effectué en faisant recours à la régression avec la MCO et à l'analyse de la variance grâce au logiciel SPSS 25.0. La signification des estimateurs betas sera testée en fonction des « z » statistique correspondant aux tests de nullité des paramètres permettant de rejeter ou non l'hypothèse nulle au seuil de 5%.

L'analyse de la variance servira pour tester la relation entre les variables qualitatives et la contribution de la femme au revenu de son ménage (en dollars et en pourcentage). Les variables significatives sont celles dont les valeurs des p-values sont inférieures au seuil de 0,05 (Carricano et Puyol, 2009 ; Härdle and Hlavka, 2007). La signification globale de chaque modèle était jugée par le *F* de Fisher alors que la qualité de l'ajustement était jugée par le *R*<sup>2</sup>. L'importance de chaque variable était liée directement à son t-value ainsi qu'à la probabilité y relative. En enlevant les variables non-significatives, c'est-à-dire celles dont les p-values sont supérieures à 0,05, le modèle optimal sera celui dont les variables explicatives ont des p-values inférieures à 0,05 (Carricano et Puyol, 2009).

## **3. PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS**

### **3. 3.1. Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées**

Les résultats indiquent que l'âge moyen des personnes enquêtées est de 36,29 ans avec un écart-type de 8,176 ans, un âge minimal de 19 ans et maximal de 68 ans. Notons que 32,2% des enquêtées ont un niveau d'études secondaires incomplètes, 24,3% ont un diplôme d'Etat, 11,9% ont au moins un diplôme de graduat alors que 5,8% ont un niveau d'études supérieures incomplètes, 11,8% ont un certificat d'études primaires alors que 7,5% ont un niveau d'études

primaires incomplètes, 4,4% ont des certificats d'études professionnelles et 2,2% sont analphabètes.

Quant au niveau d'instruction des enquêtées au mariage ou union, 31,5% des enquêtés en union avaient un niveau d'études secondaires incomplètes, 26% avaient un diplôme d'Etat (études secondaires complètes), 11,5% avaient un certificat d'études primaires, 8,1% avaient un niveau d'études primaires incomplètes, 8,5% avaient commencé sans terminer les études supérieures ou universitaires, 7% avaient au moins un diplôme de graduat, 0,6% avaient un certificat d'études professionnelles et 6% étaient analphabètes. Concernant l'emploi, la majorité, soit 65,8% travaillent pour leurs propres comptes, 14% travaillent pour le compte d'un autre particulier, 6,4% sont agents de l'Etat et 2,7% travaillent dans une ONG nationale ou internationale. Notons que 11,2% sont ménagères pour ne pas dire chômeurs du fait que même à la maison les femmes exercent plusieurs travaux domestiques non-rémunérés.

Les résultats de cette recherche montrent que la majorité, soit 52,6% affirment ont contracté un mariage civil et religieux, 9,9% un mariage traditionnel, 8,7% un mariage religieux, 5,6% un mariage civil alors que 9,9% cohabitent sans mariage officiel. Ce qui donne un total de 86,3% des enquêtées en ménages biparentaux. Pour ce qui concerne les 13,7% des enquêtés issus des ménages gynoparentaux, 5,1% sont veuves, 4% sont divorcées, 1,6 sont séparées et seules 3% sont des célibataires (n'ayant pas encore contracté d'union mais se trouvant dans une situation de chef de ménage). Pour ce qui concerne les personnes mariées ou en union, l'âge moyen du mariage est de 20,77 ans (écart-type = 2,947 ans) avec un minimum de 13 ans et un âge maximal au mariage ou union de 39 ans.

#### **4. 3.1.1. Quartier, l'« état-civil », la « religion », le « niveau d'instruction » et « contribution de la femme »**

Tableau 1. Revenu du ménage et part de la femme

	Revenu brut du ménage		Part de la femme		Part de la femme en pourcentage	
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type
Kahembe	292,7273	155,81374	150,6818	108,56527	53,2053	29,22692
Ndosho	272,3504	301,34152	92,8205	92,31782	41,9777	27,87150



Mapendo	332,8571	204,99516	188,9286	162,38020	53,9093	33,61566
Keshero	745,7447	643,61335	322,7660	347,15403	52,0455	32,12990
Majengo	261,6026	131,47884	128,7179	91,35856	51,4949	24,47876
Katindo	485,3846	376,67207	196,9231	156,99094	45,8640	28,89470
Murara	790,0000	434,71751	239,6667	149,49301	37,9818	29,07596
Himbi	1561,8182	1290,86643	328,4091	343,61243	37,6614	39,61644
Mugunga	101,9091	41,19282	57,1364	36,33088	61,4203	31,27505
Les Volcans	1330,0000	1559,28402	223,0769	200,64000	36,2957	39,57623
Mabanga Nord	416,1429	183,55992	130,5714	103,72313	34,8188	27,58005
Katoyi	307,5000	248,20212	138,0500	123,62761	52,2202	25,82840
Lac Vert	2,4545	119,42476	139,5455	114,20277	68,1818	34,52418
Bujovu	118,6486	44,94825	57,4324	29,78212	50,2026	22,35972
Virunga	718,2353	443,66704	332,9412	355,36539	49,1652	30,90126
Mabanga Sud	675,8000	489,33145	314,6000	297,90568	52,2299	31,11157
Mikeno	367,5862	219,11600	152,4138	114,19454	48,7229	30,79927
Kasika	322,8527	210,33776	111,0848	118,71922	38,9349	26,85175
Cité de Sake	355,1163	399,65981	94,3023	97,85547	33,6636	30,89547
Bukumu	140,5800	80,74089	66,3000	47,65800	50,1012	28,52534
<b>Test d'Anova</b>	<b>F=29,574 ; p=0,000</b>		<b>F=14,071 ; p=0,000</b>		<b>F=4,345 ; p=0,000</b>	
<b>Test de Levene</b>	<b>F= 32,409 ; p=0,000</b>		<b>F=20,277 ; p=0,000</b>		<b>F=2,444 ; p=0,001</b>	

Les résultats indiquent un lien d'association entre le quartier de résidence et la part contribuée par la femme dans la formation du revenu brut des ménages ( $F=13,99$  à 19 et 982 ddl ;  $p=0,000$ ) et ( $F=5,175$  à 19 et 982 ddl ;  $p=0,000$ ). Notons que c'est dans certains quartiers « pauvres » que les femmes contribuent en moyenne plus de 50% au revenu brut du ménage (Lac-Vert, 77,3% ; Majengo, 70,3% ; 69,75% à Mugunga ; 56,3% dans la chefferie de Bukumu ; 53,9% à Mapendo ; 52,9 à Katoyi, ...). En revanche, c'est dans la plupart des quartiers « riches » ou à « revenus intermédiaires » que la femme contribue moins de 50% au revenu brut du ménage.

### 3.1.2. Niveau d'instruction et contribution de la femme

Tableau 2. Niveau d'instruction de la femme et sa contribution au revenu du ménage

		N	Moyenne	Ecart type
Montant contribué par la femme revenu ménage	Aucun	119	116,5105	164,30428
	Primaire	441	140,4989	196,11592
	Secondaire/ Professionnelle	323	172,7028	174,42514
	Education supérieure	119	228,7395	271,87533
	Total	1002	158,5107	198,97892
<b>Test d'Anova : F=8,655 à 3 et 998 ddl ; p=0,000</b>				
<b>Test d'Homogénéité des variances : p=0,000</b>				
	Aucun	119	48,8682	30,69663

Pourcentage contribué du revenu	Primaire	441	48,2981	26,71397
	Secondaire/Professionnelle	323	46,8115	31,93892
	Education supérieure	119	43,1007	34,11542
	Total	1002	47,2693	29,88326

*Test d'Anova : F=1,085 à 3 et 998 ddl ; p=0,354*  
*Test d'Homogénéité des variances : p=0,000 et 0,001*

Les résultats montrent que le montant monétaire contribué par les femmes au revenu du ménage augmente avec le niveau d'instruction ( $p=0,000$ ) : les femmes ayant un niveau supérieur apportent en moyenne 228,7 \$, suivies des niveaux secondaire/professionnel (172,7 \$), primaire (140,5 \$) et sans instruction (116,5 \$). En revanche, pour le pourcentage du revenu total que représente cette contribution, on observe une tendance inverse : les femmes sans instruction contribuent en moyenne 48,9 %, celles avec niveau primaire 48,3 %, secondaire 46,8 % et supérieur 43,1 %. L'ANOVA ne montre pas de différence significative du pourcentage selon le niveau d'instruction, mais le test de Levene indique une variance significative : bien que le montant augmente avec l'instruction, la part relative du revenu que la femme apporte diminue à mesure que son niveau d'instruction s'élève.

### 3.1.3. Niveau d'instruction du conjoint et contribution de la femme

Tableau 3. Niveau d'instruction du conjoint et contribution de la femme

	N	Moyenne	Ecart type
Aucun	42	41,3464	26,25050
Primaire	298	47,6793	24,82785
Secondaire/Professionnelle	314	43,4739	25,11189
Education supérieure	211	31,9409	26,11752
Total	865	42,0061	25,99008

*Test d'Anova : F=3,437 à 3 et 861 ddl ; p=0,017*

*Test robuste d'égalité des moyennes : Welch=15,856 à 23 et 180,27 ddl ; p=0,000 et Brown-Forsythe=16,014 à 3 et 305,009 ddl et p=0,000*

Les tests d'ANOVA montrent une différence significative entre le niveau d'instruction du conjoint et le pourcentage du revenu du ménage contribué par la



femme ( $p = 0,017$  et  $0,000$ ). Les résultats révèlent des variations marquées selon les combinaisons des niveaux d'instruction : Femme non instruite : contribution de 38,7 % si le conjoint est non instruit, 41 % si primaire, 47 % si secondaire/professionnel et 62,5 % si supérieur. Femme niveau primaire : contribution de 41,6 % (conjoint non instruit), 48,9 % (conjoint primaire), 44,5 % (conjoint secondaire/professionnel), 29 % (conjoint supérieur). Femme niveau secondaire/professionnel : contribution de 100 % (conjoint non instruit, cas unique), 49,4 % (conjoint primaire), 42,4 % (conjoint secondaire/professionnel), 31,6 % (conjoint supérieur). Femme niveau supérieur : contribution de 36,7 % (conjoint secondaire/professionnel) et 32,85 % (conjoint supérieur). Ces résultats montrent que le pourcentage de revenu contribué par la femme varie fortement selon le niveau d'instruction du conjoint, suggérant que plus le conjoint est instruit, plus la contribution relative de la femme tend à diminuer, malgré certaines exceptions.

### 3.1.4. Employeur de l'enquêté et contribution de la femme

Tableau 4. Employeur de la femme et du conjoint et pourcentage contribué par la femme au revenu du ménage

	Employeur de la femme		Employeur du conjoint	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Vous-même	52,6639	25,21004	46,5603	22,56879
L'Etat	54,0912	32,11186	35,9388	29,28502
Un autre particulier	48,9817	28,46131	34,4413	25,41134
Une ONG	75,5096	28,46452	27,1628	20,48843
Ménagère ou chômeur	2,2641	8,17259	67,6851	43,31084
<i>Tests d'Anova</i>	$F=107,254$ à 4 et 997 ddl ; $F=3,572$ à 4 et 860 ddl ; $p=0,007$ $p=0,000$			

Les résultats montrent une relation significative entre l'employeur de la femme et sa contribution au revenu du ménage ( $p = 0,000$ ). Plus l'emploi est rémunérant, plus la contribution de la femme est élevée : Femmes travaillant dans des ONG : 75,5 % ; Fonctionnaires de l'État : 54,1 % ; Travailleuses à leur compte : 52,7 % ; Employées dans des entreprises privées : 48,98 % ; Ménagères : 2,3 %. De même, l'employeur du conjoint influence significativement la contribution de la femme ( $F = 3,572$  ;  $p = 0,000$ ). Les contributions moyennes selon l'employeur du conjoint sont : Conjoint au chômage : 67,7 % ; Conjoint à son compte : 46,6 % ; Conjoint fonctionnaire de l'État : 35,9 % ;

Conjoint employé par des particuliers : 34,4 % Conjoint agent d'une ONG : 27,2 %. Ces résultats indiquent que la contribution relative de la femme diminue lorsque le conjoint bénéficie d'un emploi mieux rémunéré, tandis que les femmes occupant elles-mêmes des emplois bien rémunérés contribuent davantage au revenu du ménage.

### **3.1.5. Test économétrique des déterminants du pourcentage alloué par la femme au revenu du ménage**

Tableau 5. Déterminants du pourcentage contribué par la femme au revenu du ménage

Dependent Variable: YM12

Method: Least Squares

Date: 06/23/22 Time: 11:37

Sample: 1 1002

Included observations: 811

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	104.7412	4.156479	25.19950	0.0000
HX1	-499.1113	95.14365	-5.245871	0.0000
X5DEP	2.834306	1.477967	1.917705	0.0555
X6DEP	5.640769	1.961993	2.875019	0.0041
X7	8.487955	1.511487	5.615630	0.0000
LNX9	-13.57703	0.563500	-24.09409	0.0000
EM6	2.455446	0.604628	4.061087	0.0001
R-squared	0.453693	Mean dependent var	38.14450	
Adjusted R-squared	0.449616	S.D. dependent var	21.94045	
S.E. of regression	16.27715	Akaike info criterion	8.425995	
Sum squared resid	213016.2	Schwarz criterion	8.466548	
Log likelihood	-3409.741	Hannan-Quinn criter.	8.441564	
F-statistic	111.2834	Durbin-Watson stat	1.610490	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : *Résultats de notre enquête sur E-Views 10.0*

Ces résultats renseignent que le modèle optimal est globalement significatif ( $F=111.2834$  ;  $p=0.0000$ ). Celui-ci permet de retenir 6 variables qui expliquent significativement 45,4% du pourcentage contribué par la femme au revenu du ménage. Il s'agit de l'âge de la femme, son niveau d'instruction, le niveau d'instruction du conjoint, le milieu de résidence, le montant alloué par les autres membres du ménage, le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage.

## **3.2. INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE**

La régression effectuée selon la méthode des moindres carrés ordinaires a permis d'identifier cinq variables expliquant significativement le montant alloué par la femme au revenu du



ménage et six variables influençant le pourcentage de sa contribution. Les résultats montrent que l'âge de la femme, son niveau d'instruction et celui du conjoint, le milieu de résidence, le montant alloué par les autres membres du ménage et le nombre d'enfants de moins de six ans influencent significativement le pourcentage de la contribution de la femme au revenu du ménage. Les résultats indiquent une influence positive et significative de l'âge de la femme sur le pourcentage de sa contribution au revenu du ménage. L'analyse de la variance confirme que l'appartenance à une tranche d'âge donnée exerce un effet positif et significatif sur la part de revenu que la femme apporte à son ménage. En effet, dans un contexte de pauvreté, on peut remarquer que, quand la femme va dans la tranche d'âge supérieur, plus elle s'approche de sa mort et plus elle s'inquiète de l'avenir de ses enfants sachant que l'âge de son conjoint est en moyenne supérieur. Pour ce faire, elle se donne corps et âme en vue de satisfaire les besoins de son ménage. Ce qui l'amène à accroître davantage le pourcentage qu'elle contribue au revenu total du ménage. C'est ce que semble avoir trouvé Faridi (2011) et Rahman et al. (2009) alors que Roy et al (2017) ont trouvé qu'à partir d'un certain âge, cette contribution diminue car la femme n'a plus assez de force pour gagner plus. Cependant, virtuellement, on pourrait penser que la théorie de Roy et al (2017) ne se justifie pas pour notre cas car, car au fur et en mesure que les tranches d'âge augmentent, le pourcentage contribué par la femme augmente significativement. *Ceci confirme notre première hypothèse.*

Les résultats de l'ANOVA indiquent l'influence significative de l'emploi (profession) de la femme sur le pourcentage contribué par la femme au revenu du ménage. Ces résultats indiquent que ce sont les femmes qui travaillent dans des ONG qui contribuent davantage au revenu de leur ménage. De la même manière, ce sont les femmes dont les conjoints travaillent dans des ONG qui contribuent moins que les autres aux revenus de leurs ménages. Ceci s'explique par le fait que dans ce contexte, il est de notoriété publique que les employés des ONG sont les mieux payés que les autres. *Ce qui confirme notre quatrième et cinquième hypothèse.* Les résultats de la régression confirment un effet significatif du niveau d'instruction du conjoint sur le pourcentage que la femme contribue au revenu de son ménage. Les résultats de l'ANOVA vont dans le même sens et montrent un effet significatif du niveau d'instruction de la femme sur le pourcentage qu'elle alloue au revenu de son ménage. En effet, le niveau d'instruction permet à l'homme d'avoir accès aux emplois le mieux rémunérés et partant à une plus grande contribution. Ainsi, quand les hommes acquièrent des capacités pouvant leurs permettre d'occuper des emplois mieux rémunérés, la part de la femme en pourcentage du revenu du ménage a tendance à diminuer. *Ceci confirme notre sixième hypothèse.*

Les résultats indiquent aussi un effet significatif du milieu de résidence sur la contribution de la femme. Les résultats de la régression montrent que ce sont les femmes de la ville de Goma qui contribuent plus que celles de la périphérie (Nyiragongo et Sake). Les résultats de l'ANOVA montrent que c'est dans les quartiers les plus pauvres que les femmes contribuent la plus grande partie du revenu du ménage. En revanche, c'est dans les quartiers riches où les femmes contribuent des montants plus élevés mais pourtant qui représentent les plus faibles pourcentages des revenus de leurs ménages. Ceci rejette Kuépié (2006) pour qui l'activité des conjoints augmente (entre autres) avec le niveau de pauvreté du chef de ménage. C'est ce qu'ont trouvé également Oginni et al. (2013) ou encore Naqvi S. (2002). *Ceci confirme notre septième hypothèse.*

Les résultats n'indiquent pas d'effet significatif entre la taille du ménage et la contribution de la femme au revenu du ménage, par contre, ils montrent une influence positive et significative de la présence ou le nombre d'enfants de moins de 6 ans dans le ménage tant sur le montant alloué par la femme que sur le pourcentage qu'elle contribue. En effet, les résultats indiquent que la présence d'un enfant de moins de 6 ans ou une augmentation accroît de 2,4% la contribution de la femme au revenu du ménage. Ceci s'explique dans la mesure où en contexte de pauvreté, la taille du ménage devient bénéfique pour le ménage dans la mesure où tout le monde est obligé d'amener son apport, ce qui revient à diminuer l'importance de l'apport individuel. Cependant, lorsque les enfants ont moins de 6 ans, leur survie dépend en grande partie à l'apport de leurs mères (voir Lachaud, 2002 ; Pilon, 1995, 1996).

Enfin, les résultats de la régression montrent un effet positif et significatif du montant alloué par le mari et les autres membres du ménage sur le pourcentage alloué par la femme à la formation du revenu du ménage. En effet, l'augmentation du revenu du conjoint ou des autres membres du ménage peut diminuer la contribution de la femme au revenu du ménage. Les auteurs comme Kuépié (2006) ou Jilpt (2004) ont trouvé des résultats qui étayent les nôtres. Ainsi, le lien négatif entre le pourcentage alloué par la femme et le revenu ou part allouée par le mari et les autres membres du ménage est logique dans la mesure où, l'augmentation du revenu de son mari, permet de diminuer les charges qui pèsent sur les épaules des femmes. Ce qui l'incite à diminuer les efforts fournis jusque-là en s'occupant des tâches ménagères. *Ceci nous permet de confirmer notre neuvième hypothèse.*

## **Conclusions**

Cette étude visait à identifier les variables expliquant la contribution de la femme à la formation du revenu du ménage, mesurée en montant et en pourcentage du revenu total. Les résultats montrent que l'âge de la femme et celui du conjoint influencent positivement et significativement la contribution féminine, traduisant une plus forte implication des femmes mûres et actives dans le soutien économique du ménage. L'activité professionnelle des deux conjoints a également un effet significatif sur le montant et le pourcentage de la contribution féminine.

Le niveau d'instruction de la femme agit positivement sur le montant versé, mais sans effet significatif sur le pourcentage, les femmes plus instruites apportant des montants plus élevés. De même, l'instruction du conjoint influence significativement la contribution féminine. Le milieu de résidence s'avère déterminant : les femmes de Goma contribuent davantage que celles de Sake ou Nyiragongo, avec des écarts entre quartiers riches et pauvres selon le poids relatif du revenu.

En revanche, la taille du ménage n'a pas d'effet significatif, mais la présence d'enfants de moins de six ans augmente la part versée par la femme. Enfin, les revenus du conjoint et des autres membres du ménage influencent positivement la contribution féminine, mais une hausse de ces revenus tend à réduire son pourcentage relatif.

Malgré la pertinence des résultats, certaines limites subsistent, notamment la taille restreinte de l'échantillon et l'absence de certaines variables explicatives. Des recherches futures devraient inclure un échantillon plus large, une mesure quantitative du niveau d'instruction et d'autres facteurs susceptibles d'affiner la compréhension de la contribution économique des femmes aux revenus des ménages.

## **Références Bibliographiques**



- Ahmed S., Khan, A., & Khan, M. (2011), Role of microcredit in reducing vulnerability of the rural women: Evidence from Panchgarh district of Bangladesh, In *World Applied Sciences Journal* 15 (9): 1325-1333, 2011
- Atanasso (2003), Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin, Dans *Monde en développement*, Vol.32-2004/04-128
- Bouchard (1988), De l'institution à la communauté, les parents et les professionnels : une relation qui se construit, In *Education familiale : un panorama des recherches internationales*, Durning P. (Ed.), Paris : Matrice.
- Bugandwa (2012), *Méthodes de recherche appliquée à la gestion*, ISIG, Goma
- Debdulal et Rafi (2010), Are Female-Headed Households More Food Insecure? Evidence from Bangladesh, In *World Development*, 38, 4 : 593-605.
- Doumbia et Kuépié (2008), Niveau et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali, Dans STATECO, N°103
- INS Niger et PNUD (2012), *Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté à Maradi*, Etude réalisée dans le cadre du Programme Conjoint Maradi du Système des Nations Unies au Niger
- Jaumotte (2003), Labour Force Participation of Women: Empirical Evidence on the role of Policy and Other Determinants in OECD Countries, In *OECD Economic Studies*, 37, pp. 51-108.
- Kebe et Charbit (2007), Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage, Dans *Revue européenne des migrations internationales*, 23, 3.
- Kebe et Yves (2007), Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage, Dans *Revue Européenne de Migration Internationale* Vol. 23 – n°3, p.51-65
- Khan, A., & Khan, M. (2009), Urban Informal Sector: How Much Women Are Struggling for Family Survival, in *Pakistan development review* 48(1):67-95
- Khouri-Dagher (1985), Le rôle des femmes dans les stratégies de survie des populations pauvres en ville : l'exemple du Caire, Dans *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM, 1985, pp. 521-533.
- Koné Koko Siaka (2002), Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte d'Ivoire, Université Montesquieu, Bordeaux, Document de travail, 40p.
- Kuepie (2006), *Revenu du chef de ménage et stratégie de survie des ménages pauvres: une comparaison Dakar/Bamako*, DIAL-CIPRE/CEPS-INSTEAD
- Malu Muswamba (2006), *Le travail des femmes en République Démocratique du Congo: exploitation ou promesse d'autonomie ?*. Paris: UNESCO
- Moghadam (1990), *Mobility Strategies among Minority Groups*, Department of psychology, McGill University.
- Musitu (2006), *Technologies paysannes et développement endogène : Une étude comparative dans les provinces de Bandundu et du Bas-Congo en République Démocratique du Congo*, Berlin, Verlag Dr. Köster
- Naqvi et Shahnaz (2002), How Do Women Decide to Work in Pakistan? In *The Pakistan Development Review*, 41:4 Part II (Winter 2002) pp. 495-513
- Ndaywel è Nziem (2010), *Histoire du Congo. Des origines à nos jours*, Ed. Le cri/Afrique Editions, Belgique

- Ngoma-Binda (1999), *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la Justice et l'Egalité entre les Sexes*, Institut de Formation et d'Etudes Politiques, Kinshasa
- Oginni et al. (2013), Are female-headed households typically poorer than male-headed households in Nigeria? *The Journal of Socio-Economics*, 45, 132-137.
- Pilon et al (1997), Les femmes chefs de ménage : aperçu général et études de cas, in Pilon et al., *Ménages et familles en Afrique : approche des dynamiques contemporaines*, Les Études du CEPED, n° 15, Paris, p. 167-192.
- Rahman et al. (2009), Impact of Microcredit Programmes on Higher Income Borrowers: Evidence from Bangladesh. In *International East-West Centre. Business & Economics Research J.*, 8(2).
- Roy (2006), L'argent du "ménage". Qui paie quoi ? in *Travail genre et société*, n° 15, pp. 101-116.
- Wayack et Moussa (2014), Inégalités entre ? les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Ouagadougou : entre déterminisme et spécificités. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 315-343.
- Wayack-Pambè (2012), *Genre, sexe du chef de ménage et scolarisation des enfants à Ouagadougou*, Thèse de doctorat, Université Paris X, Paris.
- Zhu (2002), The local bias of individual investors, Yale ICF Working Paper No. 02-30